

## ENREGISTREMENT DES COUREURS ET ACCREDITATIONS

Les Fédérations Nationales doivent inscrire leurs coureurs et les membres de leur délégation via un système d'enregistrement en ligne. Les personnes inscrites par ce moyen se verront attribuer une accréditation pour l'épreuve.

Tous les horaires exprimés se basent sur le fuseau horaire GMT+2.

### ENREGISTREMENT DES COUREURS

Période d'ouverture du système d'enregistrement :

- Toutes Epreuves (Sauf Hommes Elite) : **du 21 août à 12:00 au 3 septembre 2017 à 12:00.**
- Epreuves Hommes Elite : **du 21 août à 12:00 au 10 septembre 2017 à 12:00.**

Le nombre de quotas attribué à chaque nation est disponible dans **le document des quotas.**

Nous vous invitons à vous connecter sur <http://regonline.uci.ch> pour l'enregistrement des coureurs.

### DEMANDES D'ACCREDITATION

Un nombre maximum d'accréditations est défini pour chaque Fédération Nationale pour une délégation complète (épreuves hommes et femmes et pour toutes les catégories). Il revient donc à la Fédération Nationale d'adapter ses demandes en fonction de ses besoins pour chacune des épreuves.

Le nombre d'accréditations se base sur le nombre de coureurs ayant participé aux Championnats du Monde Route UCI 2016 à Doha (Qatar).

Plus de 20 coureurs	Max 32 accréditations
Entre 11 et 20 coureurs	Max 23 accréditations
Entre 6 et 10 coureurs	Max 18 accréditations
Entre 1 et 5 coureurs	Max 16 accréditations

Si le nombre de coureurs participants d'une délégation a augmenté entre 2016 et 2017, celle-ci peut demander un ajustement de son nombre maximum d'accréditations.

Dans la limite du nombre maximum d'accréditations, chaque Fédération Nationale sera autorisée à accréditer les personnes suivantes :

Président de la Fédération Nationale	1
Secrétaire Général de la Fédération Nationale	1
Officiels de la Fédération Nationale	3
Accompagnants	Non-limité
Chef des équipes	1

Directeur Technique National (obligatoire)*	1 (obligatoire)
Entraîneurs	Non-limité
Médecins	Non-limité
Mécaniciens	Non-limité
Assistants	Non-limité
Attaché de presse	1
Interprète	1

\* Chaque nation doit désigner obligatoirement un Directeur Technique National représentant la Fédération Nationale. Tous les contacts avec les équipes des Fédérations Nationales se feront par l'intermédiaire du Directeur Technique National désigné.

Les coureurs et membres du staff des Fédérations Nationales également accrédités sur le Contre-la-montre par équipes UCI ne pourront retirer leur accréditation qu'à partir du lundi 18 septembre.

Période d'ouverture du système d'accréditation :

- Toutes Epreuves (Sauf Hommes Elite) : **du 21 août à 12:00 au 3 septembre 2017 à 12:00.**
- Epreuves Hommes Elite : **du 21 août à 12:00 au 10 septembre 2017 à 12:00.**

Nous vous invitons à vous connecter sur <http://uci.wingsmedia.it/> pour vos demandes d'accréditation.

## CENTRE D'ACCREDITATION

	<b>CENTRE D'ACCREDITATION</b> <i>(local time)</i>
<b>JEUDI 14</b>	Fermé
<b>VENDREDI 15</b>	09:00 – 19:00
<b>SAMEDI 16</b>	09:00 – 18:00
<b>DIMANCHE 17</b>	08:00 – 18:00
<b>LUNDI 18</b>	09:00 – 18:00
<b>MARDI 19</b>	09:00 – 18:00
<b>MERCREDI 20</b>	09:00 – 18:00
<b>JEUDI 21</b>	09:00 – 18:00
<b>VENDREDI 22</b>	09:00 – 18:00
<b>SAMEDI 23</b>	09:00 – 18:00
<b>DIMANCHE 24</b>	08:00 – 10:00
<b>LUNDI 25</b>	Fermé

La permanence de l'épreuve, le centre d'accréditation ainsi que le centre de presse seront situés à **l'auditorium Grieghallen, Edvard Griegs Plass 1, 5015 Bergen.**

Pour toute question, veuillez contacter [road@uci.ch](mailto:road@uci.ch)